



**COMMUNIQUE DE PRESSE  
PARIS, LE 12 SEPTEMBRE 2019**

## **REFONDATION DES URGENCES : LA FNEHAD SALUE LA VISION GLOBALE DE LA MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, AGNES BUZYN**

*Le 9 septembre dernier, la Ministre des solidarités et de la santé a présenté un ensemble de 12 mesures pour construire une alternative crédible au « tout urgences » dont souffre notre système de santé depuis de nombreuses années.*

L'engorgement des urgences n'est que le symptôme d'un mal plus profond et ancien, qui trouve ses origines bien au-delà des services d'urgences et des murs de l'hôpital, les urgences étant devenues la vitrine d'un système de santé qui dysfonctionne, en amont et en aval.

La Fnehad partage le diagnostic établi par la Ministre et la vision globale du pacte proposé, qui insiste sur le besoin de soins de ville renforcés, mieux structurés, premier rempart à un système du « tout urgences ».

Les solutions présentées et les financements supplémentaires débloqués vont ainsi dans le bon sens mais demandent à être complétées opérationnellement.

« Nous nous retrouvons dans la stratégie de coopération des différents acteurs, de la ville et de l'hôpital. Mais la définition de la ville doit être large et intégrer tous les acteurs du domicile, sanitaire tels que l'HAD et médicosocial comme les SSIAD, etc., si l'on veut réduire le passage aux urgences des personnes âgées que l'on sait trop souvent évitables et délétères » indique le Dr Elisabeth Hubert, présidente de la Fnehad.

Seule la volonté d'éviter le recours aux urgences et plus largement à l'hébergement hospitalier non opportun est de nature à résoudre durablement le problème de l'engorgement des urgences. Cela impose de dépasser la vision court termiste, prônée par certains qui aurait conduit à apporter pour seules réponses davantage d'effectifs et de lits.

Nous nous félicitons qu'Agnès Buzyn ait courageusement résisté à ce piège et ait rappelé, au travers de ce pacte, que l'hospitalisation à domicile figure parmi les solutions concrètes et éprouvées pour atteindre l'objectif zéro passage par les urgences pour les personnes âgées. Souvenons-nous aussi que l'HAD est également un levier à activer de manière plus résolue pour fluidifier l'aval des urgences en période de tensions, et en-dehors de ces périodes, pour toute situation complexe justifiant de soins hospitaliers.

Dans ce contexte, les établissements d'HAD sont prêts à travailler conjointement avec les bed managers, déployés dans les établissements MCO, et à associer, à ce travail d'orientation, leurs

professionnels dédiés à l'évaluation des situations complexes et connaissant les particularités du domicile, et dont les compétences sont non seulement médicales et soignantes, mais également psycho-sociales.

La Fnehad appelle à un travail plus étroit et systématique entre services d'urgence et structures HAD et est mobilisée avec ses adhérents pour mettre en œuvre ces mesures de façon concrète.

### **À propos de la FNEHAD**

*Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Elle regroupe plus de 250 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut juridique. Ces structures réalisent plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile.*

Contact presse :

Aroua HADFI – a.hadfi@fnehad.fr – 01 40 09 68 50

[www.fnehad.fr/](http://www.fnehad.fr/)  [@fnehad\\_info](https://twitter.com/fnehad_info)